

Gazette des beaux-arts (Paris. 1859)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Gazette des beaux-arts (Paris. 1859). 1859-2002.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

UN BUSTE INÉDIT PAR CHINARD



Le buste de Roland de la Platière, l'illustre et infortuné mari de M^{me} Roland, modelé par Chinard, que les Musées de la Ville de Lyon viennent d'acquérir, était demeuré jusqu'à ce jour inconnu. Ni ceux qui ont tenté d'établir le catalogue de l'œuvre du sculpteur lyonnais¹, ni ceux qui lui ont consacré d'importantes études² ne l'ont mentionné. Claude Perroud, dans son édition des lettres de M^{me} Roland (1900, t. II, p. 788, note 2), l'avait signalé mais sans prendre la peine de relever la signature et sans nommer l'artiste, si bien que cette indication était passée inaperçue.

Le buste, qui sort ainsi brusquement de l'obscurité, était, pourtant, demeuré dans la famille même de Roland et c'est un de ses descendants en ligne directe, M. le général Marillier qui, grâce à l'aimable entremise de notre confrère Paul Fierens, a bien voulu s'en dessaisir en notre faveur. L'œuvre était, depuis l'origine, peut-être, en tout cas, selon une tradition familiale, au moins depuis 1840, conservée à Thézey (Rhône) dans le clos où Roland et M^{me} Roland étaient reçus par leur frère et beau-frère, le chanoine Roland, et où ils aimaient à venir se reposer. La Platière avait été vendue, dès 1754, et l'on a pris l'habitude de donner le surnom de Clos de la Platière à la maison de Thézey. Le buste porte la date de 1789. Roland, nous en sommes

1. Salomon de la Chapelle, *Revue du Lyonnais*, 1896 et 1897; Stanislas Lami, *Dictionnaire des sculpteurs français du XVIII^e siècle*; Félix Desvernay, *Le vieux Lyon à l'Exposition de 1914*; Audin et Vial, *Dictionnaire des artistes lyonnais*.

2. Cantinelli, *L'Exposition des Artistes Lyonnais peintres et sculpteurs. Gazette des Beaux-Arts*, 1905; Paul Vitry, *Préface du Catalogue de l'Exposition Chinard au Pavillon de Marsan*, 1909; Maurice Tourneux, *Les Arts*, novembre 1909; Charles Sautier, *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1910; Emile Bertaux, *Revue de l'art ancien et moderne*, 1909.

informés¹, passa la plus grande partie de cette année soit à Lyon, soit au Clos. Il fut atteint, à Lyon, en juin, d'une fluxion de poitrine grave et vint achever sa convalescence au Clos en septembre. Nous sommes bien en présence d'un personnage éprouvé par l'approche ou par la fin de la maladie; l'image dut être modelée dans le premier semestre ou dans le dernier trimestre de l'année. A ce moment, Chinard était à Lyon; il y était rentré à la fin de l'année 1787, après un séjour à Rome où il avait remporté de grands succès. Il devait repartir pour l'Italie en 1791. La date n'est donc pas contredite par les faits.

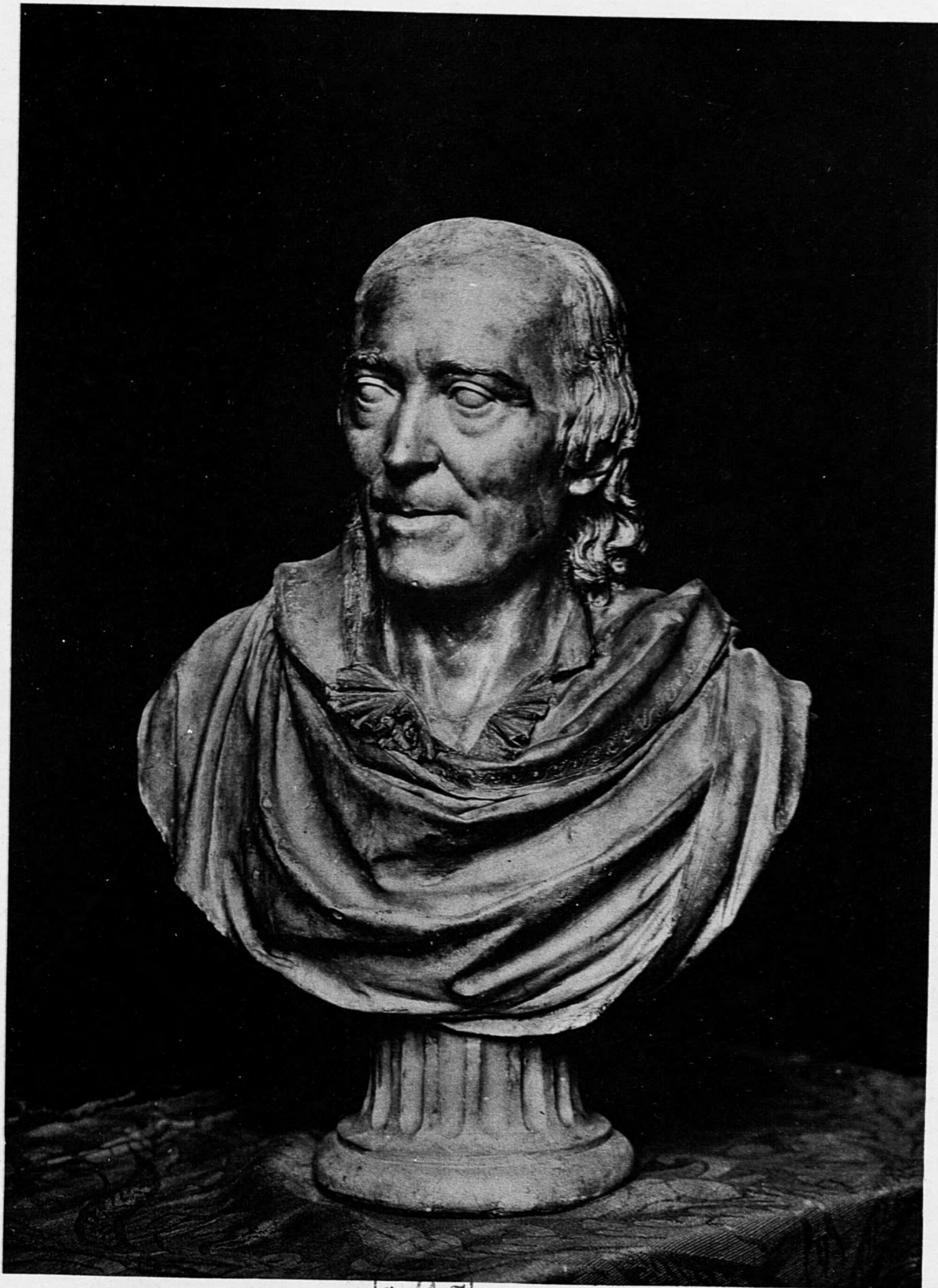
L'identification du modèle ne résulte pas seulement de traditions. Après la mort tragique de Roland, un certain nombre de portraits de lui furent gravés, œuvres de circonstance qui n'ont pas un caractère de ressemblance certain. Les seules effigies auxquelles on puisse se référer avaient été tracées antérieurement. Deux, surtout, sont intéressantes : l'une a été dessinée d'après nature et gravée par Nicolas Colibert, en 1792; Claude Perroud l'a reproduite en tête du second volume de son édition des *Mémoires* de M^{me} Roland. L'autre, très supérieure, mais en parfait accord pour la physionomie avec la première, a été peinte par F. Bonneville et gravée par Augustin de Saint-Aubin. Elle accompagne cet article et les lecteurs de la *Gazette des Beaux-Arts* pourront juger si elle laisse planer aucun doute.

Ce que la gravure ne donne pas dans sa précision sèche, c'est l'expression affable qui illuminait la figure usée de Roland. Chinard en a, au contraire, rendu le charme avec une rare finesse; son œuvre illustre à merveille la page où M^{me} Roland raconte l'impression que fit sur elle, lors de leur première entrevue, en 1776, celui qu'elle ne considéra longtemps que comme un ami très aimé. « Je vis, dit-elle², un homme de quarante et quelques années, haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de roideur que donne l'habitude du cabinet; mais ses manières étaient simples et faciles. De la maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très découvert n'altéraient point des traits réguliers, mais les rendaient plus respectables que séduisants. Au reste, un sourire extrêmement fin et une vive expression développaient sa physionomie et la laissaient ressortir comme une figure toute nouvelle, quand il s'animait dans le récit ou à l'idée de quelque chose qui lui fût agréable ».

C'est dans un de ces moments heureux que Chinard a surpris Roland. Il

1. H. Gauthier-Villars, *M^{me} Roland dans le Beaujolais et à Lyon d'après des lettres inédites, 1786-1789*. *Grande Revue*, 10 novembre 1910.

2. *Mémoires*. Ed. Perroud, t. II, p. 230.



Phot. Florentin Bourgade

BUSTE DE ROLAND
terre cuite par CHINARD
(Musée de Lyon)

a modelé la terre avec amour. Le masque est caressé avec une extrême souplesse. Les cheveux sont d'un fini assez mesquin. On se rappelle la popularité qui, en France, quelques années auparavant, avait accueilli Franklin. Il semble que Roland, avec ses longs cheveux et son front dénudé, ait eu la coquetterie de ressembler au Bonhomme Richard. Chinard, de son côté, a certainement pensé au buste de Houdon, dont il était bien



Cl. Florentin Bourgade.

PORTRAIT DE ROLAND DE LA PLATIÈRE
PAR F. BONNEVILLE,
GRAVÉ PAR AUG. DE SAINT-AUBIN

incapable, au reste, de retrouver l'ampleur et, peut-être, a-t-il aussi été inspiré par le sourire célèbre que Houdon avait su fixer sur les lèvres de Voltaire.

Chinard aimait à tracer sur ses œuvres une large et voyante signature. Mais il lui arrivait d'oublier de signer et, parfois, il se contentait d'imprimer dans la terre, avant cuisson, un timbre sec. C'est le parti qu'il a adopté ici, peut-être faute de place pour écrire à la main son nom. Le timbre, d'ailleurs, est répété trois fois, une fois sur la draperie, deux fois sur le piedouche. Sur la draperie il est accompagné de la date gravée à la pointe.

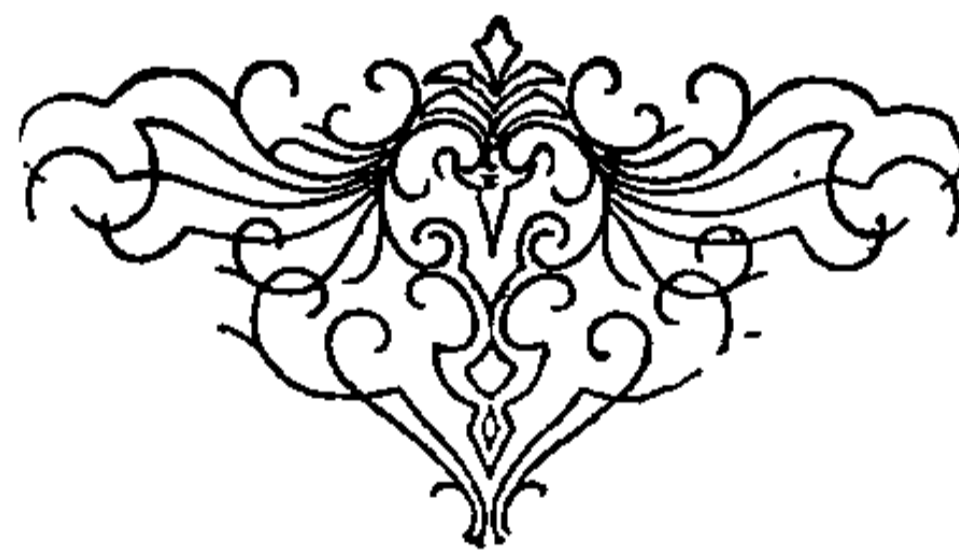
Nous n'avons, par ailleurs, aucun renseignement sur les rapports de Chinard et de Roland à cette époque. Avait-il fait également le portrait de M^{me} Roland ? On a cru reconnaître, dans un buste qui appartient à Aynard et que conserve aujourd'hui un de ses fils, l'Égérie des Girondins ; l'hypothèse est très vraisemblable, mais les preuves alléguées ne permettent pas de la transformer en certitude.

A la fin de 1791, Chinard repartait pour l'Italie. On sait qu'à Rome, il fut dénoncé à l'Inquisition, accusé de modeler des groupes antireligieux et emprisonné au Château Saint-Ange. Roland était, alors, ministre. Il adressa, en faveur de l'artiste, au « prince-évêque de Rome » une lettre véhémement qui avait été rédigée par M^{me} Roland. Déjà, par des négociations plus discrètes, Chinard avait été libéré puis expulsé de Rome. Le zèle de Roland fut, certainement, dicté en cette occasion, par la haine du « fanatisme ». Nous pouvons croire, aujourd'hui, qu'il y entraît aussi quelque reconnaissance pour l'auteur du beau buste que l'on admirera désormais au Musée de Lyon¹.

LÉON ROSENTHAL

1. Je viens de retrouver, dans nos dépôts, une médiocre réduction en terre cuite du buste de Roland, exécutée, en 1831, par le sculpteur lyonnais Bonnaire qui, sans rappeler l'auteur de l'original, l'avait simplement signée de son nom.

Le Musée de Lyon réunit (est-il nécessaire de le répéter ?) un ensemble remarquable d'œuvres de Chinard, maquettes, médaillons, bustes, groupes, bas-reliefs et la célèbre *Madame Récamier*.



L'Administrateur-Gérant : CH. PETIT.

BOIS-COLOMBES — IMPRIMERIE DES LETTRES ET DES ARTS.